



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

# Pourquoi voter pour le Parti Québécois?

**Parce que, sans être parfaits, les gouvernements du Parti Québécois ont fait avancer la société québécoise sur le plan social et économique.**



Si le Québec se démarque comme la société avec les lois du travail et les programmes sociaux les plus avancés en Amérique du Nord, une grande partie du mérite en revient au PQ.

- La Loi sur la santé et sécurité du travail
- La Loi sur l'équité salariale
- Le régime d'assurance-parentale
- Le réseau des centres de la petite enfance (CPE)
- L'assurance-médicament
- La loi 101
- La Loi sur l'assurance-automobile
- La Loi anti-scab
- Des améliorations nombreuses au *Code du travail*
- La création du Fonds de solidarité
- La Loi sur la protection du territoire agricole
- Modification à la loi qui a créé la FTQ-Construction
- Réintégration du secteur domiciliaire et de la machinerie lourde dans la construction

**Parce que le bilan des libéraux de Jean Charest est désastreux.**



On dit que le passé est garant de l'avenir. Au moment de choisir le prochain gouvernement, il ne faut surtout pas oublier le bilan des libéraux.

***Sur l'emploi et le développement économique, on se souvient de :***

- L'abandon des investissements dans l'économie québécoise (remise en question du rôle économique de la Caisse de Dépôt, de la SGF, d'Investissement Québec et des sociétés Innovatech);
- L'abandon de la politique visant le plein emploi et la coupe nette de la plupart des mesures d'aide aux entreprises visant à stimuler l'emploi;
- L'abolition du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE) qui avait pourtant stimulé la création d'emplois;
- La coupe nette dans les budgets consacrés au développement régional;
- La création de l'Agence des partenariats public-privé (PPP) pour stimuler les privatisations dans le secteur public.

***Bilan : abandon et laisser-faire!***

**Sur les droits syndicaux et la démocratie, on se souvient de :**

- L'affaiblissement de la protection des travailleurs et des travailleuses contre la sous-traitance (article 45 du *Code du travail*);
- Le retrait du droit à la syndicalisation dans les garderies en milieu familial et dans les ressources intermédiaires dans le secteur de la santé et des services sociaux;
- Le regroupement forcé des accréditations syndicales dans le secteur de la santé;
- La négociation de mauvaise foi et l'imposition des conditions de travail dans le secteur public;
- Le rétrécissement de l'obligation des employeurs à fournir de la formation (loi du 1 %);
- Le rétrécissement de la démocratie québécoise : élimination des Conseils régionaux de développement où les syndicats avaient une voix, diminution des consultations publiques, imposition du « bâillon » sur les débats au Parlement.

***Bilan : affaiblissement stratégique!***

---

---

***Aujourd'hui même, alors qu'il y a une crise de l'emploi dans les secteurs manufacturier et forestier, outre le secteur de la foresterie, le gouvernement libéral n'intervient pas ou peu. Malgré des changements d'attitude de dernière minute avant les élections, il continue d'attendre que le « marché » règle les problèmes.***

**Sur la justice sociale, on se souvient de :**

- Toutes les promesses reniées : l'adoption d'une politique de conciliation travail-famille n'a pas eu lieu, les améliorations au système de santé se font attendre, les coupures dans le réseau des garderies plutôt que les investissements, etc.;
- La porte ouverte à la privatisation des soins de santé : des cliniques privées peuvent maintenant ouvrir leurs portes;
- Les désinvestissements dans l'aide sociale, dans la formation professionnelle et dans l'aide financière aux études;
- Les hausses de tarifs qui totalisent plusieurs milliards de dollars en moins dans les poches des plus démunis et de la classe moyenne.

***Bilan : une grande arnaque!***

---

---

***Le gouvernement libéral de Jean Charest ne cesse de se vanter de grandes réalisations : régime québécois d'assurance parentale, réseau de garderies, équité salariale dans le secteur public. Mais il oublie de préciser que tous ces dossiers sont le fruit du travail des gouvernements précédents!***

**Parce que, sans être parfait, le programme du PQ correspond le mieux à nos préoccupations. <sup>[1]</sup>**

---

---



***Le Parti Québécois prend des engagements clairs qui le distinguent de ce que propose le Parti libéral et l'ADQ :***

***Stimuler notre économie par des investissements publics***

- Utilisation des outils d'intervention de l'État pour stimuler le développement économique, pour aider les secteurs en difficulté et pour augmenter la productivité par des investissements et non par la diminution des conditions de travail.

<sup>[1]</sup> La FTQ et ses syndicats affiliés : au cœur de l'action, Automne 2006, 18 pages. On peut télécharger le document au [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca).

## **Protéger et créer des emplois**

- Utilisation des outils d'intervention de l'État pour stimuler la protection et la création des emplois de qualité, les mesures proposées touchent autant les entreprises (incitatifs fiscaux, par exemple) que la protection des travailleurs et des travailleuses (programme d'aide aux travailleurs âgés, par exemple).

## **Renforcer les droits des travailleurs et des travailleuses**

- Rétablissement des pleins droits à la libre négociation et à la liberté d'association dans le secteur public (engagement à éliminer *immédiatement* les aspects du chapitre 4 de la loi 142 qui briment la libre négociation);
- Application de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* à tous les secteurs d'activité comme c'est le cas dans les actuels secteurs prioritaires (une demande syndicale vieille de 25 ans!).

## **Arrêter la privatisation dans le secteur de la santé**

- Pour le Parti Québécois, « *la privatisation n'est pas une solution* » et ses priorités rejoignent les nôtres : réduire l'attente pour les chirurgies, augmenter les ressources pour les soins à domicile des personnes âgées ou vulnérables, améliorer l'accès à un médecin de famille, assurer un virage prévention et des services sociaux plus efficaces.

## **Réinvestir en éducation**

- Financement adéquat du secteur de l'éducation; consolidation et développement des réseaux collégial et universitaire, notamment pour la vitalité culturelle et la prospérité des régions.

## **Favoriser la conciliation travail-famille**

- Des mesures concernant les familles et les femmes : création d'un programme incitatif de conciliation travail-famille-études global, en partenariat avec les syndicats et le patronat; campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes.

## **Renforcer la concertation et la participation démocratique**

- Restrictions sur la pratique du bâillon dans les débats parlementaires; meilleure transparence dans la gouvernance de l'État; reconnaissance des partenaires syndicaux, patronaux et communautaires; mobilisation des secteurs public et privé dans la lutte contre le racisme, l'exclusion et la discrimination.

## **Parce que notre appui au PQ n'est pas inconditionnel.**



L'appui au Parti Québécois par la FTQ n'est pas automatique. Il se fait en fonction du contexte politique et des engagements pris par ce parti.

Après quatre ans de gouverne libérale, il est important de donner un signal clair que ce gouvernement ne représente pas les intérêts des travailleurs et travailleuses. Les engagements du PQ sont substantiels et méritent notre appui.

## **Parce que le PQ est le seul choix progressiste qui nous permette de battre le gouvernement en place.**

